



COMMUNICATION

Annonces gouvernementales : la Ville souhaite ouvrir un centre de dépistage antigénique

Publié le 15 juillet 2021

Suite aux annonces gouvernementales et au renforcement de l'usage du pass sanitaire notamment dans les lieux de loisirs et de divertissement, je souhaite, avec Laurence Briand, à nouveau contribuer à faciliter l'activité des acteurs économiques concernés par cette mesure.

C'est pourquoi j'ai demandé à l'ARS l'autorisation d'installer rapidement un centre de dépistage antigénique sur le parking des Echoliers, face à l'Hôtel de Ville. Cette implantation en coeur de ville permet de dépister un grand nombre de personnes souhaitant se rendre dans les lieux de divertissement.

Cette initiative va permettre de satisfaire le nouveau protocole sanitaire gouvernemental tout en apportant une réponse rapide aux tests. Elle vient en complément de l'offre des pharmacies du secteur qui proposent également des tests antigéniques.

La sécurité sanitaire de tous les résidents de La Baule-Escoublac demeure une priorité majeure de la municipalité. Après l'installation de plusieurs centres de dépistage et du centre de vaccination, la Ville continue de s'impliquer dans le déploiement de son plan de prévention, d'action et d'anticipation contre la Covid-19.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Vice-président de la Région Pays de la Loire



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

